



Le défi de la paix

**Au nom de leur foi, des chrétiens s'engagent
pour plus de justice en Palestine et en Israël**



Sommaire

- 5**..... Éditorial / Pourquoi s'engager en tant que chrétiens ?
- 6**..... Israël / Une société plurielle
- 7**..... Les Palestiniens / Un peuple dispersé
- 8**..... Repères historiques et cartes
- 10**..... Ce qu'ils vivent / Les Palestiniens se sentent pris en étau
- 12**..... Des chrétiens palestiniens lancent un appel
- 14**..... Entendre les Israéliens
- 17**..... Catholicisme, judaïsme et conflit israélo-palestinien
- 18**..... Un enjeu régional
- 20**..... Pourquoi s'engager publiquement pour demander le respect du droit international ?
- 22**..... Des raisons d'espérer ?
- 24**..... Message pour la paix

Gaza, 2002. Char israélien et écolières palestiniennes dans le village de Beït Lahiya, le 3 janvier 2002, avant le retrait israélien de la bande de Gaza.

Mat Jacob © Tendance Floue

Réf. 3330113 / Dépôt légal: janvier 2013 / Document imprimé sur papier recyclé / Rédaction: Anne-Isabelle Barthélémy / Comité de rédaction: Emmanuelle Bennani-Caillouët, Alexis Adam de Matharel, Bernard Flichy, Pascale Quivy, Séverine Laville, Joël Thomas, Denis Viénot / Responsable de production: Emmanuel Cauchois, CCFD-Terre Solidaire / Secrétaire d'édition: Kouté Gnoyéré / Conception graphique: Claire Robert / Photo de couverture: Camp militaire en face de Khan-Younès, Gaza, janvier 2002, Meyer © Tendance Floue / Photo dernière de couverture: Chantier au mur d'Abu-Dis, Cisjordanie, février 2004, Denis Bourges © Tendance Floue / Imprimerie: ETC / Remerciements: Bernadette Bardet, Raymond Gauer, Françoise Guyot, Claudette Habesch, Karin Nobbs, Bernard Sabella, Michel Warschawski.



© Isabelle Teboul

Les organisations signataires:

CCFD-Terre Solidaire

Association française de développement et organisme d'Église, le Comité catholique contre la faim et pour le développement appuie tous les ans plus de 450 projets pensés et mis en œuvre par les populations locales. Composée de 29 Mouvements et Services d'Église, l'association met également en œuvre, avec ses 15 000 bénévoles, des actions de sensibilisation en France pour inciter la société à plus de solidarité. Elle s'attache à porter la cause de ses partenaires auprès des instances françaises, européennes et internationales pour un monde plus juste. Au Proche-Orient, elle agit en partenariat avec des associations israéliennes et palestiniennes depuis la fin des années 1970. ccfd-teresolidaire.org

Justice et Paix

Justice et Paix-France a reçu de l'Église de France la mission de faire entendre, dans les grands débats de notre temps, une voix qui soit à la fois pertinente et évangélique, et d'aider les chrétiens à être actifs et vigilants sur les questions de justice internationale et de paix. La Commission est née dans la foulée de l'encyclique *Populorum Progressio*, publiée par Paul VI en 1967, et travaille sur le conflit israélo-palestinien depuis les années 1970. justice-paix.cef.fr

Pax Christi-France

Pax Christi International est un mouvement catholique né en France en 1945 à l'initiative de chrétiens français et allemands. Convaincu que la paix se construit de la paix intérieure à la paix internationale, Pax Christi entend apporter à ses membres une spiritualité et une culture de la paix, grâce à des formations, des analyses, la définition d'objectifs d'actions et par la prière. Chaque année, Pax Christi relaie en France la Semaine mondiale pour la paix en Palestine-Israël initiée par le Conseil œcuménique des Églises. paxchristi.cef.fr

Secours Catholique-Caritas-France

Le Secours Catholique-Caritas-France, service de l'Église catholique, est une association qui œuvre à une solidarité concrète entre tous, en France et dans le monde. Il s'engage au côté d'acteurs de terrain pour lutter contre les causes de pauvreté et promouvoir le développement de la personne. Mgr Rodhain, fondateur de l'association, s'est engagé en Terre Sainte dès 1949, à la demande du pape Pie XII, auprès des réfugiés palestiniens. En 1964, il a aussi ouvert la Maison d'Abraham à Jérusalem pour accueillir les pèlerins défavorisés et œuvrer au dialogue en faveur de la paix. secours-catholique.org

Pourquoi s'engager en tant que chrétiens pour plus de justice en Palestine et en Israël?

Guy Aurenche,
président du
CCFD-Terre Solidaire

Mgr Yves Boivineau,
président de
Justice et Paix-France

François Soulage,
président du Secours
Catholique-Caritas-France

Mgr Marc Stenger,
président du mouvement
Pax Christi-France

Parce que nous avons à cœur la dignité de chaque Homme et que, sur place, les associations palestiniennes et israéliennes partenaires avec lesquelles nous travaillons la défendent chaque jour.

Parce que nous croyons que les peuples palestinien et israélien ont le droit de vivre chacun dans un État aux frontières sûres et que la sécurité de tous doit être assurée.

Parce que nous constatons que l'occupation dépossède, humilie, violente, enferme et pousse au désespoir les Palestiniens. Et que, d'autre part, elle contraint les Israéliens à s'imposer uniquement par la force, tout en représentant une impasse pour leur avenir et celui des Palestiniens.

Parce ce que nous sommes témoins des limites de l'aide humanitaire qui maintient les Palestiniens sous assistance depuis plus de soixante ans, tandis que de graves violations du droit international et du droit humanitaire à leur encontre continuent de se perpétrer en toute impunité.

Parce que les Printemps arabes ont montré à quel point la dignité est au cœur des aspirations des populations, notamment des jeunes qui sont l'avenir de ces pays.

Parce que nous avons entendu l'interpellation de chrétiens palestiniens lancée récemment aux chrétiens du monde entier, et que le Christ nous a enseigné à ne pas nous résigner au triomphe du désespoir sur la vie.

Parce que la France et l'Europe ont une responsabilité passée et présente dans l'avenir des deux peuples, et qu'elles n'ont pas utilisé tous les outils diplomatiques dont elles disposent pour faire respecter le droit international dont elles sont pourtant garantes.

Parce que, même si c'est aux Palestiniens et aux Israéliens de déterminer les conditions de la paix, ceux qui œuvrent pour la justice et la paix en Israël et en Palestine ont besoin de notre soutien.

Nous croyons possible d'agir, nous le croyons nécessaire: Prions. Informons-nous. Pèlerinons autrement. Parlons-en. Interpellons nos décideurs. Et décidons d'agir.

Israël, une société plurielle

Loin d'être monolithique, la société israélienne s'est constituée avec l'arrivée progressive de plusieurs vagues d'immigration porteuses de cultures différentes. Sa population atteint aujourd'hui 7,8 millions de citoyens¹.

La population juive israélienne se compose de deux traditions culturelles principales. Les ashkénazes, dont est encore souvent issue l'élite politique israélienne, sont d'origine européenne. Leur immigration vers la Palestine, animée par le projet politique sioniste d'y créer un État juif, a commencé dès la fin du XIX^e siècle. Elle s'accélère dans les années vingt dans un contexte où l'antisémitisme grandit en Europe. Décimés par la Shoah pendant la Seconde Guerre mondiale, les survivants tentent de se réfugier en Palestine alors sous mandat britannique, puis affluent massivement dans les années cinquante après la création de l'État d'Israël, en 1948. **L'autre grande tradition culturelle concerne les sépharades**, originaires d'Espagne et d'Afrique du Nord. Si la communauté était déjà présente sous l'Empire ottoman, la majorité est arrivée lorsque la tension s'est développée à leur égard dans les pays arabes suite à la création de l'État d'Israël. Plusieurs vagues migratoires issues du monde entier se sont ainsi succédé. À partir de 1989, plus d'un million de citoyens issus de l'ex-Union soviétique sont venus s'installer dans le pays.

¹ D'après les chiffres du Bureau central israélien des statistiques en avril 2012.



Jérusalem-Ouest. Une rue passante, novembre 2012.
© Rob Stothard

On oublie souvent que 1,9 million d'habitants, soit 25 % de la population israélienne, ne sont pas juifs. Les Palestiniens, de confession musulmane, chrétienne ou druze, qui n'ont pas été forcés de fuir en 1948 et ont aujourd'hui la nationalité israélienne, représentent environ 20 % de la population. Israël a attiré aussi depuis une dizaine d'années des milliers de migrants roumains, thaïlandais, africains. Leur présence fait resurgir des questionnements sur la place des non-juifs dans la société israélienne. **Les débats sont vifs aujourd'hui sur la place de la religion** entre les ultra-orthodoxes, dont la proportion a grandi au sein de la société, et ceux qui défendent la laïcité. Alors que la croissance économique est forte, les inégalités socio-économiques aussi se sont creusées. Pendant l'été 2011, 400 000 personnes ont manifesté dans les rues de Tel Aviv pour demander plus de justice sociale. Si le quotidien des Palestiniens est déterminé par la politique israélienne, beaucoup d'Israéliens se sentent peu concernés par la question palestinienne. Avec le mur de « séparation » les contacts avec les Palestiniens des territoires occupés sont presque inexistantes, et les nouvelles générations grandissent dans l'ignorance totale de l'Autre. ■

Les Palestiniens, un peuple dispersé

Neuf millions de Palestiniens sont aujourd'hui dispersés entre plusieurs pays et territoires. Ils y subissent différents statuts discriminatoires et n'ont pas la possibilité de circuler librement. De nombreuses familles sont séparées.

Les réfugiés représentent plus de la moitié des Palestiniens (soit 4,8 millions de personnes²). Ils sont les descendants de ceux qui habitaient sur le territoire israélien actuel et ont été chassés ou ont dû fuir dès 1948, au moment de la guerre ayant suivi la proclamation de l'État d'Israël. Ils sont dispersés depuis plus de soixante ans au Liban, en Jordanie, en Syrie, en Cisjordanie, dans la bande de Gaza et à Jérusalem. Leurs biens ont été pris par l'État israélien, qui a toujours refusé leur droit au retour. Un tiers d'entre eux vit encore dans des camps de réfugiés. **Les Palestiniens d'Israël (soit 1,7 million de personnes³)** représentent aujourd'hui plus de 20 % de la population israélienne. Ce sont les descendants de ceux qui n'ont pas été obligés de fuir et ont pu rester en Israël à la création de l'État en 1948. Ils sont devenus des citoyens israéliens, comme à Nazareth par exemple. S'ils bénéficient d'un bien meilleur niveau de vie socio-économique que les Palestiniens des territoires occupés, ils souffrent toujours de discriminations au sein de la société israélienne et ont dû abandonner une grande partie de leurs terres. **Les Palestiniens des territoires occupés par Israël suite à la guerre des Six jours en 1967 (soit 4 millions de**

² Ce chiffre correspond aux réfugiés enregistrés auprès de l'Office de secours des Nations unies pour les Réfugiés Palestiniens (UNRWA).

³ D'après le site du ministère israélien des Affaires étrangères. Ce chiffre inclut les résidents de Jérusalem-Est.

⁴ Les chiffres concernant la population palestinienne font référence au dernier recensement de 2007 publié par le Palestinian Central Bureau of Statistics. Une personne peut avoir plusieurs des statuts présentés ici (par exemple être réfugiée et habiter en Cisjordanie).



Bethléem, 2007. Un Palestinien sort du camp de réfugiés d'Aïda.
© Séverine Laville

personnes⁴) habitent en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Avant cette date, la Cisjordanie (dont Jérusalem-Est) dépendait de la Jordanie et Gaza de l'Égypte. Depuis les accords d'Oslo en 1993 et la création de l'Autorité palestinienne sur ces territoires, leurs habitants ont une carte d'identité palestinienne. Cependant, ils sont soumis aux restrictions imposées par les autorités israéliennes. Ils ne peuvent se déplacer en Israël et à l'étranger sans permis soumis à condition. Ils ne peuvent pas non plus circuler entre la Cisjordanie et Gaza. Le mur construit depuis 2002 sépare maintenant les habitants de Jérusalem du reste de la Cisjordanie. **Les habitants palestiniens de Jérusalem-Est (soit 230 000 personnes)** ont un statut à part. Cette partie de la ville a été non seulement occupée, mais annexée par Israël après 1967. Les Palestiniens de Jérusalem reçoivent depuis une « carte de résident » qui leur accorde le droit de rester vivre dans leur ville. De plus en plus difficile à faire renouveler et révoquant, cette carte ne leur garantit pas non plus l'accès aux mêmes droits ni aux mêmes services publics qu'aux autres habitants israéliens. ■

**PARTAGE :
QU'EST-CE QUE
J'EN CONNAIS
DE LA PALESTINE
ET D'ISRAËL ?**

**Êtes-vous déjà allé
en pèlerinage ou en
voyage en Terre Sainte ?**

**Avez-vous rencontré
des Israéliens et des
Palestiniens ou êtes-
vous resté éloigné
du conflit séparant
les deux peuples ?**

Pourquoi ?

**Que peut apporter
la rencontre ?**

Repères historiques

la Palestine de 1947 à nos jours

1947 – 29 novembre

Le Plan de partage voté par les Nations unies (résolution 181).

Il prévoyait la division de la Palestine (alors sous mandat britannique) en trois entités : un État juif, un État arabe tandis que Jérusalem restait sous contrôle international. L'idée d'un retour des juifs en Palestine s'est développée dès le XIX^e siècle et les pogroms anti-juifs en Europe. Sa concrétisation a été accélérée après la Seconde Guerre mondiale et le génocide des juifs.

1948 – 14 mai

Proclamation de l'État d'Israël. Première guerre israélo-arabe. Victoire militaire d'Israël. Début de la *Nakba* (« catastrophe ») pour les Palestiniens expulsés. Les réfugiés sont placés dans des camps des Nations unies.

1967

Guerre des Six jours.

Israël attaque l'Égypte, la Syrie et la Jordanie. Occupation militaire par Israël du Golan, de la bande de Gaza, du Sinaï, de la Cisjordanie et annexion de Jérusalem-Est. Début de la colonisation, c'est-à-dire l'implantation de civils israéliens dans les nouveaux territoires occupés. En novembre, les Nations unies (résolution 242) condamnent l'occupation, appelant au retrait des territoires occupés.

1973

Guerre de Kippour.

Déclenchée par l'Égypte et la Syrie contre Israël.

1974

Reconnaissance de l'OLP

(Organisation de la Libération de la Palestine). Créée en 1964, elle est reconnue comme instance représentant le peuple palestinien au sein des Nations unies; Yasser Arafat en est le président.

1987

Première intifada.

Insurrection populaire des Palestiniens contre l'occupation à Gaza et en Cisjordanie.

1993

Accords d'Oslo.

Création de l'Autorité palestinienne; reconnaissance mutuelle avec Israël et déclaration de principe sur l'autonomie palestinienne.

2000

Deuxième intifada.

Elle commence suite à la marche d'Ariel Sharon, chef de la droite israélienne, sur l'esplanade des Mosquées à Jérusalem.

2002

Siège de l'église de la Nativité à Bethléem et du quartier général de Yasser Arafat à Ramallah. Vague d'attentats suicides terroristes.

2004

Condamnation de la construction du mur

(démarrée en 2002) par avis consultatif de la Cour Internationale de Justice.

2005

Évacuation unilatérale de la bande de Gaza par Israël.

La bande de Gaza demeure sous blocus israélien.

2006

Majorité absolue pour le Hamas aux élections législatives palestiniennes

et boycott du gouvernement issu de ces élections par Israël et la communauté internationale. Début des luttes fratricides entre le Hamas et le Fatah.

2009 – décembre

Opération « plomb durci ».

Dans la bande de Gaza, les raids israéliens font plus d'un millier de morts.

2011

Entrée de la Palestine à l'Unesco.

L'Autorité palestinienne œuvre pour l'adhésion de la Palestine aux Nations unies en tant qu'État membre.

2012

La Palestine devient « État observateur non membre » des Nations unies

suite à un vote de l'Assemblée générale de l'ONU.



PLAN DE PARTAGE DE L'ONU. Le plan de partage de l'ONU du 29 novembre 1947 prévoit de diviser la Palestine entre un État juif et un État arabe. Le plan prévoit également pour Jérusalem et sa proche banlieue un statut international. Ce tracé ne sera jamais appliqué car, suite à la première guerre israélo-arabe (1948-1949), l'État hébreu victorieux élargit son territoire.



Carte de la Palestine sous mandat britannique de 1922 à 1948.



En 1967, suite à la guerre des Six jours, Israël occupe la Cisjordanie, dont Jérusalem-Est, la bande de Gaza, le Golan syrien et le Sinaï égyptien. Seul le Sinaï égyptien sera restitué suite aux accords de paix de Camp David (1978).



En 2011, les colonies et leurs infrastructures occupent plus de 43 % de la Cisjordanie.

Source : OCHA 2011

Ce qu'ils vivent

Les Palestiniens se sentent pris en étau

Les Palestiniens rappellent souvent qu'avec les accords d'Oslo signés en 1993, ils acceptaient le compromis, en échange de la paix, de construire un État en Cisjordanie et dans la bande de Gaza sur seulement 22 % du territoire où ils avaient vécu jusqu'en 1948. Mais depuis Oslo, la pression de la colonisation n'a cessé de réduire cet espace, tandis que les Palestiniens se sont retrouvés impuissants face aux violations croissantes de leurs droits.

En Cisjordanie

Depuis 2002, les témoignages de nos partenaires nous montrent à quel point le mur enferme une grande partie des Palestiniens et les prive de la liberté de se déplacer normalement pour travailler, commercer, se soigner, étudier ou fréquenter leurs lieux saints, chrétiens et musulmans.

Les colonies israéliennes et leurs infrastructures s'approprient désormais plus de 43 % du territoire de la Cisjordanie⁵. L'implantation de plus de 500 000 Israéliens a été appuyée par les autorités israéliennes successives, qui ont négligé dans le même temps la construction de logements en Israël. À Jérusalem-Est, la population palestinienne est poussée à quitter la ville tandis que des colons s'implantent au cœur des quartiers palestiniens. L'OCHA, Office de coordination humanitaire des Nations unies, relève qu'en 2011 en Cisjordanie, plus d'un millier de Palestiniens ont subi la démolition de leur maison et ont été déplacés de façon forcée. Dans le même rapport, l'ONU constate que l'absence de lois israéliennes adéquates pour juger les violences des colons conduit à « une situation d'impunité » qui encourage de nouvelles exactions de la part de colons extrémistes à l'égard des Palestiniens.

Dans la bande de Gaza

Israël impose un blocus total à tous les habitants depuis que le Hamas a été élu en 2006. Les bombardements font régulièrement des victimes civiles. L'opération « plomb durci » de 2009, où les bombardements israéliens firent plus de mille morts, a durablement traumatisé la population. L'essence et les biens de consommation rentrent au compte-gouttes, l'électricité est coupée de 4 à 12 heures par jour et la reconstruction impossible. Très peu de personnes obtiennent l'autorisation de quitter la bande de Gaza, uniquement dans certains cas d'urgence médicale ou en passant la frontière avec l'Égypte. **Alors que 80 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté** et dépend de l'aide humanitaire, il est désormais extrêmement difficile pour nos organisations et les organismes d'aide d'avoir l'autorisation de s'y rendre.

Si l'occupation reste la première préoccupation de la population palestinienne, le conflit intrapalestinien entre le Fatah et le Hamas, qui se traduit par une division de la société, est une nouvelle source de difficultés. Le boycott par la communauté internationale du nouveau gouvernement issu de la victoire du Hamas aux élections et le blocus israélien depuis 2006 n'ont fait que renforcer la mainmise du Hamas sur la bande de Gaza grâce au contrôle des tunnels avec l'Égypte.



Bethléem, 2001 Check-point de Tantur à Bethléem. Au second plan, la colonie de Har-Homa, le 31 décembre 2001. Chaque jour, des milliers de Palestiniens doivent franchir les barrages et contrôles militaires israéliens des territoires occupés (« check-points »). Mat Jacob © Tendance Floue

PARTAGE : COMMENT RÉAGIR FACE À L'INJUSTICE ?

Les Palestiniens sont très souvent confrontés à l'injustice et à l'oppression et se demandent comment faire face : colère, violence, abattement, évitement, acceptation, résignation, résistance, culpabilité, recours à Dieu. Chacun réagit différemment et évolue aussi avec le temps.

Et moi, comment je réagis lorsque je me sens victime d'une injustice ?

Dans l'évangile (cité sur la page précédente), Jésus promet de donner sa paix, malgré des circonstances très angoissantes et conflictuelles. Pourquoi Jésus s'adresse-t-il à notre cœur ? Quelle est cette paix qu'il veut nous transmettre alors que la situation semble sans espoir ?

L'enfermement, la destruction et l'absence de perspectives d'avenir

Un autre symptôme de l'occupation pour les Palestiniens reste l'expérience de la détention qui représente un véritable phénomène de société. En avril 2012, près de 1 600 prisonniers palestiniens ont suivi une grève de la faim pour demander la fin de l'isolement carcéral, la levée des sanctions (interdiction d'études universitaires, arrêt de la fourniture de livres, etc.), l'autorisation des visites pour les prisonniers originaires de Gaza et la fin de la détention administrative renouvelable indéfiniment, sans inculpation ni jugement.

Avec le blocus de Gaza et le mur en Cisjordanie, les Palestiniens des territoires occupés vivent une situation inédite d'enfermement. Jusque dans les années 2000, les hommes allaient travailler en Israël, ils parlaient sou-

vent hébreu. Aujourd'hui, tous les contacts sont coupés. À Gaza, une génération d'enfants grandit en n'ayant jamais rencontré un seul Israélien et en ne connaissant d'eux que le bruit des bombes, des drones et des hélicoptères.

En poursuivant la colonisation de la Cisjordanie, l'annexion de Jérusalem-Est et l'isolement de la bande de Gaza, le gouvernement israélien pratique une politique du « fait accompli » qui viole le droit international et rend quasi impossible la création d'un État palestinien viable et indépendant. L'Autorité palestinienne, qui devait être provisoire, perd sa légitimité aux yeux de son propre peuple au fur et à mesure que la possibilité d'un État disparaît. Cette absence de perspectives nourrit un profond sentiment d'injustice et de désespoir chez les Palestiniens, et compromet la possibilité d'une paix future. ■

⁵ Tous les chiffres et données concernant la colonisation proviennent de l'Office pour la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), fiche *Sur l'impact humanitaire de la politique de colonisation*, janvier 2012.

Juste avant d'être arrêté, Jésus, connaissant les souffrances qui l'attendent, fait ses adieux à ses disciples et les encourage à ne pas perdre la foi malgré les épreuves :

« Je vous laisse la paix, c'est ma paix que je vous donne ; ce n'est pas comme le monde la donne que moi je vous la donne. Que votre cœur ne se trouble ni ne s'intimide. »

Jean 14,27

Des chrétiens palestiniens lancent un appel

Témoignages

Qui sont les chrétiens palestiniens ?

Claudette Habesch, secrétaire exécutive de Caritas-Jérusalem, aime à se présenter ainsi lorsqu'elle vient témoigner en Europe : « Je suis arabe. Je ne me considère pas comme une minorité. Je suis chrétienne, j'appartiens à l'Église universelle. (...). Nous sommes la Palestine et nous sommes l'Église en même temps. » En Terre Sainte, les chrétiens partagent la même vie et le même destin que les musulmans.

En tant que Palestiniens, les chrétiens sont confrontés aux mêmes mesures discriminatoires en Israël et aux conséquences de l'occupation en Cisjordanie et à Gaza.

Bernard Sabella, secrétaire exécutif du département des réfugiés du Conseil des Églises du Moyen-Orient, raconte les défis auxquels sont confrontés les chrétiens, dont un très grand nombre s'exilent à chaque nouvelle crise du conflit israélo-palestinien : « Je m'inquiète de voir de plus en plus de chrétiens choisir de partir. Mais contrairement à ce qu'on dit souvent, ce n'est pas le fondamentalisme musulman qui fait partir les chrétiens. Bien sûr, l'islamisation de la société palestinienne est un fait qui met les chrétiens en difficulté. Pourtant, ce n'est pas leur principal problème. Notre préoccupation pour l'instant, c'est la situation créée par l'occupation. » ■



Ville de Gaza, avril 2012.
Des catholiques palestiniens assistent à la veillée pascale et célèbrent la résurrection du Christ.

© AFP Photo/Mahmud Hams

PARTAGE : COMMENT AIDER LES CHRÉTIENS DE TERRE SAINTE ?

Face à la souffrance, nous apprenons à renoncer aux jugements ou aux formules consolatrices trop faciles. Nous apprenons aussi à écouter et à comprendre. Celui qui traverse l'épreuve a-t-il quelque chose à nous apprendre ?

À travers les extraits du Kairos (page suivante), qu'est-ce qui me marque dans ce message des chrétiens palestiniens ? Comment répondre à leur appel ?

un appel

Le « Kairos » - 2010

En 2010, des chrétiens de Terre Sainte ont lancé un appel aux chrétiens du monde entier, le « Kairos Palestine », signé par tous les chefs d'Église de Jérusalem et par plus de 2 300 chrétiens palestiniens. Voici quelques extraits de leur message ⁶ :

« Nous, un groupe de Palestiniens chrétiens, après avoir prié, réfléchi et échangé devant Dieu sur l'épreuve que nous vivons sur notre terre, sous occupation israélienne, nous faisons entendre aujourd'hui notre cri, un cri d'espoir dans l'absence de tout espoir, uni à notre prière et à notre foi en Dieu... »

« Notre avenir et celui des Israéliens ne font qu'un : ou bien un cercle de violence dans lequel nous périssons ensemble ou bien une paix dont nous jouissons ensemble. Nous invitons les Israéliens à renoncer à leur injustice à notre égard, à ne pas déformer la vérité de l'occupation en prétendant lutter contre le terrorisme. »

« Notre message aux musulmans est un message d'amour et de convivialité et un appel à rejeter le fanatisme et l'extrémisme. C'est aussi un message pour le monde, pour lui dire que les musulmans ne sont pas un objet de combat ou un lieu de terrorisme, mais un but de paix et de dialogue. »

Le document appelle aussi « tous les peuples, tous les dirigeants politiques et tous les décideurs à faire pression sur Israël et à prendre des mesures de droit pour contraindre son gouvernement à mettre fin à son oppression et à son mépris du droit international. »

« Comme chrétiens palestiniens, nous espérons que ce document marquera un tournant et fournira une orientation aux efforts de toutes les personnes éprises de paix dans le monde, spécialement nos sœurs et nos frères chrétiens. Nous espérons aussi qu'il sera accueilli de façon positive et qu'il recevra un soutien fort, comme ce fut le cas pour le document sud-africain Kairos publié en 1985 et qui s'est révélé à l'époque un outil dans la lutte contre l'oppression et l'occupation. » ■

Kairos est un mot grec désignant le temps. Contrairement à chronos qui désigne le temps ordinaire ou chronologique, kairos désigne le temps sacré ou donné par Dieu, le temps de l'occasion opportune pour se repentir et le temps du renouveau : « Maintenant est le bon moment pour agir. » Reconnaître le kairos signifie reconnaître que c'est maintenant le temps d'agir pour la justice.



Basilique de la Nativité, Bethléem, lors du pèlerinage « Aux Sources – Terre Sainte 2009 », 28 Juillet 2009.
© P. Razzo/CLIRIC

⁶ L'ensemble du texte du Kairos traduit en français est disponible sur le site *Chrétiens de la Méditerranée* : chretiensdelamediterranee.com

Entendre les Israéliens

Les Israéliens marqués par la peur et l'insécurité

Le peuple juif a été menacé dans son existence dans toute l'Europe et victime d'un génocide qui fit six millions de morts, sans qu'aucune nation ou institution internationale ne le protège. Marqués par ce passé, de nombreux juifs et Israéliens vivent avec un profond sentiment d'insécurité et d'angoisse.

Après la Shoah, la déclaration d'indépendance de l'État d'Israël en 1948 a représenté un immense espoir pour beaucoup de juifs, qui espéraient que cet État les mettrait à l'abri des persécutions vécues en Europe et leur permettrait de construire leur propre système politique. Ce traumatisme mêlé d'espoir a certainement conduit les Israéliens, mais aussi nombre d'Européens et d'Américains, à ignorer le prix payé par la population palestinienne qui fut, pour plus de la moitié d'entre elle, dépossédée et jetée sur les routes de l'exil dès 1948.

Ensuite, les guerres israélo-arabes, puis les attentats terroristes et les tirs de roquettes frappant la société civile sont venus réactiver les angoisses israéliennes. L'idée que les Arabes n'accepteraient jamais leur existence s'est imposée. Malgré la supériorité militaire écrasante des Israéliens, la peur reste omniprésente dans la société.

Cependant, des Israéliens critiquent la manière dont certains hommes politiques israéliens exploitent cette peur pour se maintenir au pouvoir et légitimer l'usage systématique de la force envers les Palestiniens « au lieu d'avertir des dangers qu'il y a à poursuivre le conflit »⁷. Ils s'inquiètent de la menace que finit par représenter l'extension des colonies pour la démocratie israélienne.

Avraham Burg, député travailliste et ancien président de la Knesset, l'Assemblée parlementaire israélienne, ne cesse d'alerter ses concitoyens sur cette question, en critiquant l'aveuglement des gouvernements israéliens qui encouragent la colonisation : « *Quiconque souhaite effacer la frontière antérieure à 1967 demande la suppression pure et simple des valeurs fondatrices de l'État d'Israël : démocratie, égalité, État de droit, laïcité et modernité. La colonisation du territoire palestinien [...] va à l'encontre de ces valeurs. Elle génère des énergies fanatiques, nationalistes, fondamentalistes et antidémocratiques qui menacent les fondements de la société israélienne.* »⁸ Refusant de tomber dans un pessimisme silencieux, Avraham Burg appelle à mettre un terme à l'occupation : « *Je me sens le devoir de créer une sorte d'alternative à la politique du désespoir et de la violence. (...) La paix est le meilleur moyen qui existe d'assurer notre sécurité.* »⁹

Des voix s'élèvent

Des voix israéliennes s'élèvent aussi pour dénoncer les conséquences de l'occupation et les violations massives de droits de l'homme à l'égard des Palestiniens. Ils s'inquiètent de l'avenir des valeurs d'Israël dans ce contexte de guerre permanente. Elik Elhanan, de l'association Combattants pour la Paix et ancien parachutiste de l'armée israélienne, garde un souvenir cuisant de son service militaire dans les territoires occupés : « *Sur les barrages militaires, tu n'es plus ni de droite, ni de gauche. Tu es comme Dieu et tu en veux à ces gens qui t'ont mis dans cette situation, alors tu les traites comme des animaux.* »

Un certain nombre s'interrogent sur l'identité d'Israël, à l'instar d'Eitan Bronstein, de l'association Zochrot : « *Si nous voulons rester démocratique, nous ne pouvons pas en rester à l'idéologie de l'exclusivité juive. On peut être sioniste sans revendiquer l'exclusivité des droits sur cette terre.* » Ils espèrent qu'un jour les deux peuples pourront vivre en paix, à égalité de droits.

Convaincues que la sécurité est un bien commun à construire entre les différents peuples de la région et que ces voix sont les forces de paix de demain, nos organisations ont choisi de soutenir certaines de ces associations afin de les aider à se faire entendre dans une société où elles restent très minoritaires. ■

⁷ Akiva Heldar, chef de la rédaction politique et éditorialiste au quotidien *Ha'aretz* « En finir avec la politique de la peur », article publié dans *Ha'aretz* et traduit en français dans *Courrier International*, le 28 décembre 2010.

⁸ « Oui à un "made in Israel" n'incluant pas les colonies », tribune parue dans *Le Monde* le 5 juin 2012.

⁹ Entretien réalisé par Ari Shavit, *Ha'aretz*, 14 novembre 2003, traduit en français sur le site de La Paix maintenant. lapaixmaintenant.org

Manifestation à Sheikh Jarrah. Un Israélien manifeste contre l'expulsion par l'armée d'une famille palestinienne de sa maison et son remplacement par des colons. Quartier palestinien de Sheikh Jarrah, Jérusalem-Est, le 2 août 2009. © Virginie Nguyen Hoang



En septembre 2002, 27 pilotes de l'armée de l'air israélienne ont publié une lettre dans laquelle ils refusaient de prendre part à des bombardements sur des zones peuplées de civils palestiniens :

« *Nous, pilotes de l'armée de l'air, élevés dans les valeurs du sionisme, du sacrifice et du service de l'État d'Israël [...], nous refusons de prendre part à des attaques aériennes sur des zones de populations civiles [...]. Ces actions sont illégales et immorales et le résultat de l'occupation qui corrompt la société israélienne dans son ensemble. [...] Nous continuerons de servir dans les forces de l'air pour toute mission visant à la défense de l'État d'Israël.* »

PARTAGE : ÉCOUTER SA CONSCIENCE

Sur quels critères ces officiers prennent-ils la décision de refuser de prendre part à certaines attaques ?

Est-ce facile d'écouter sa conscience et d'aller à contre-courant de ce que la société ou sa famille semble attendre de soi ?

Suis-je moi aussi capable de faire des choix qui remettent en cause mes réflexes de pensée, mes peurs ou mon mode de vie ?

Que nous apprennent ces soldats ?



Le pape Benoît XVI dans le camp de réfugiés d'Aïda, Bethléem, le 13 mai 2009.
« Bien que les murs puissent être facilement construits, nous savons qu'ils ne subsistent pas toujours : ils peuvent être abattus », dira-t-il ce jour-là.
Alessia Giuliani © CPP/CIRIC

Catholicisme, judaïsme et conflit israélo-palestinien

Depuis Vatican II et la déclaration *Nostra aetate*, l'Église catholique a fait des avancées théologiques très importantes sur le dialogue inter-religieux, et notamment avec le judaïsme. Cette dynamique a conduit Jean-Paul II à mener une réflexion¹⁰ spécifique sur la Shoah, dans laquelle l'Église « déplore les fautes de ses fils et de ses filles » et « demande pardon pour tout ce qui a pu favoriser d'une manière ou d'une autre les plaies de l'antisémitisme et de l'antijudaïsme ». Consciente des « péchés du passé », l'Église veut faire disparaître tout sentiment antijuif chez les chrétiens et demande aux catholiques d'y être vigilants. Elle appelle aussi à la reconnaissance d'un patrimoine spirituel commun avec le judaïsme.

Sur la situation au Proche-Orient, l'Église catholique s'attache depuis longtemps à bien distinguer ce qui relève du religieux et du politique. « Le Saint-Siège sait également que, pour les juifs du monde entier, le rattachement à la terre des Pères est important. Il le comprend et le respecte. Mais il retient que l'ambition du dialogue religieux et le respect pour le peuple hébreu et son histoire doivent être tenus bien distincts de l'ambition politique. L'existence de l'État d'Israël et de ses choix politiques ne doit pas être considérée dans une perspective purement religieuse, mais dans leurs références aux principes communs du droit international.¹¹ »

Suite aux Accords d'Oslo, le Vatican a signé, en 1993, un Accord fondamental avec Israël, et depuis 2000 avec l'Autorité palestinienne.

Au cours de son voyage en Terre Sainte le 3 juin 2009, le pape Benoît XVI a rappelé « l'urgence d'une solution juste et durable au conflit israélo-palestinien, dans le respect des droits de chacun, et notamment les aspirations légitimes à un État souverain du peuple palestinien ». Lors de son voyage au Liban en septembre 2012, le pape a également souligné dans son exhortation apostolique que l'Église « soutient et encourage tout effort en vue de la paix dans le monde et au Moyen-Orient en particulier. De diverses manières, elle ne ménage pas ses efforts pour aider les hommes à vivre en paix et elle favorise aussi l'arsenal juridique international qui la consolide¹² ». ■

Visite historique de Jean-Paul II à la synagogue de Rome, 1986.
Le Pape est accueilli par le Grand rabbin Elio Toaff. C'est la première fois qu'un pape pénètre officiellement à l'intérieur d'une synagogue.
© CPP/CIRIC



PARTAGE : COMMENT GARDER UN ÉQUILIBRE DANS MON ANALYSE DE CE CONFLIT ?

Se sentir plus proche de l'un ou l'autre peuple me mène-t-il à rejeter l'autre ?

Quels sont les sentiments qui me guident : amitié, empathie, condescendance, culpabilité, indifférence ?

Quelle chance je laisse à l'autre de me toucher ?

Où est ma liberté dans mon engagement ?

¹⁰ Commission pour les rapports religieux avec le judaïsme, Message de Jean-Paul II le 16 mars 1998. *Nous nous souvenons : une réflexion sur la Shoah.*

¹¹ Déclaration du directeur de la salle de presse du Saint-Siège du 25 janvier 1991 relative à Israël.

¹² Remise de l'exhortation apostolique post-synodale pour le Moyen-Orient, homélie du pape Benoît XVI, Beyrouth, le 16 septembre 2012.



Un enjeu régional

Le conflit israélo-palestinien a également une dimension régionale qui, même s'il est loin d'être le seul facteur de déséquilibre, continue à peser sur la paix et le développement de toute la région.

Jérusalem. Le Mur des Lamentations et le Dôme du rocher à Jérusalem, ville sainte pour les trois religions monothéistes, judaïsme, christianisme et islam.
© Séverine Laville

L'absence de perspectives d'avenir pour les réfugiés palestiniens dans les pays arabes voisins d'Israël, l'annexion de Jérusalem-Est ainsi que l'occupation du Golan syrien, de la Cisjordanie et de Gaza sont depuis longtemps des facteurs d'instabilité pour tout le Proche-Orient. La Jordanie et le Liban ont été profondément déstabilisés dans le passé par la présence des réfugiés palestiniens. Le Liban a régulièrement servi de terrain d'affrontements directs et indirects entre Israéliens, Palestiniens, Syriens et Iraniens. Historiquement, de nombreux régimes dictatoriaux et mouvements fondamentalistes islamistes ont cherché à instrumentaliser la lutte palestinienne pour servir leurs propres intérêts.

Aujourd'hui, le Proche-Orient est en outre traversé par des bouleversements sans précédent qui conduisent à une reconfiguration générale de la région : révolutions arabes porteuses d'espoir, mais aussi d'incertitudes, changement de régime en Égypte, aspirations démocratiques réprimées dans la violence en Iran et en Syrie, prosélytisme salafiste¹³, activisme iranien, tensions entre sunnites et chiïtes... Les équilibres sont fortement remis en question.

Dans ce contexte, la surenchère en matière d'armement conventionnel et nucléaire est un facteur supplémentaire d'exacerbation des conflits. À cet égard, les hésitations des États à réguler le commerce mondial des armes classiques sont inquiétantes. Tout comme le faible écho concernant l'appel lancé par la Conférence d'examen du traité de Non-prolifération, le 28 mai 2010, en faveur d'une zone sans armes de destruction massive au Moyen-Orient. ■

¹³ Le salafisme se compose de différentes courants qui tous revendiquent un retour à l'islam des origines et une lecture littéraliste du Coran. Ils condamnent à la fois les pratiques de l'islam populaire, accusées d'être des « superstitions », mais également une grande partie de la réflexion théologique musulmane.



Finul. Un soldat servant dans la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) tente de calmer la situation à la frontière libano-Israélienne, le 3 août 2010.
© AFP Photo/Alì Diya

Le Synode des évêques du Proche-Orient réuni à Rome en octobre 2010 a souligné l'enjeu que représente le conflit israélo-palestinien pour toute la région.

« Les citoyens des pays du Moyen-Orient interpellent la communauté internationale, en particulier l'ONU, pour qu'elle travaille sincèrement à une solution de paix juste et définitive dans la région, et cela par l'application des résolutions du Conseil de Sécurité et l'adoption des mesures juridiques nécessaires pour mettre fin à l'occupation des différents territoires arabes. Le peuple palestinien pourra ainsi avoir une patrie indépendante et souveraine et y vivre dans la dignité

et la stabilité. L'État d'Israël pourra jouir de la paix et de la sécurité au-dedans des frontières internationalement reconnues. La Ville Sainte de Jérusalem pourra obtenir le statut juste qui respectera son caractère particulier, sa sainteté et son patrimoine religieux, pour chacune des trois religions juive, chrétienne et musulmane. Nous espérons que la solution des deux États devienne une réalité et ne reste pas un simple rêve. »

Pourquoi s'engager publiquement pour demander le respect du droit international ?

Depuis des décennies, la communauté internationale envoie de l'aide aux Palestiniens. Le Secours Catholique et le CCFD-Terre Solidaire, qui appuient des partenaires dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'agriculture, de l'emploi, sont bien placés pour en constater les limites. Que ce soit pour produire, commercer, se déplacer, étudier, travailler, se soigner, tous les domaines de la vie des Palestiniens sont gravement affectés par l'occupation. **Aujourd'hui, les associations palestiniennes avec lesquelles nos organisations travaillent n'attendent pas seulement des Européens de l'aide humanitaire, mais un investissement politique plus fort pour desserrer l'étau de la colonisation en Cisjordanie et le blocus de Gaza.**

Ce constat des limites de l'aide internationale et les demandes de nos partenaires engagés dans des actions de résistance non violentes et de dialogue entre les peuples nous conduisent à développer, pour le conflit israélo-palestinien, comme pour d'autres sujets, des actions de sensibilisation auprès de la population française et d'interpellation des pouvoirs publics.

On peut être tenté, ou au contraire avoir peur, de prendre parti pour l'un des deux peuples et se retrouver ainsi dans un camp « pro-palestinien » ou « pro-israélien ». Chacun serait ainsi sommé de choisir son camp, sans autre possibilité de lecture du conflit. **Il existe pourtant d'autres manières d'appréhender la guerre : le droit international qui régit les relations entre les États en est un. Et le droit humanitaire, ou droit de la guerre, vient**

le compléter. Défini par les Conventions de Genève, ce dernier vise à limiter les effets des conflits armés sur les personnes ne participant pas aux hostilités et à définir les obligations des parties dans un conflit.

Ces règles internationales sont des références tant pour nos partenaires palestiniens qu'israéliens et fournissent une grille de lecture commune. Les Conventions de Genève rappellent clairement que la colonisation, qui signifie l'implantation de civils dans un territoire occupé, est illégale ; que les prisonniers ne doivent pas être détenus en dehors des zones occupées ; que les réfugiés ont le droit de rentrer chez eux ou d'obtenir une compensation financière ; et que les attaques contre des civils, qu'elles proviennent de forces armées ou d'attentats terroristes, sont des crimes de guerre...

En outre, la Cour Internationale de Justice a estimé, en juillet 2004 dans un avis consultatif, que la construction du mur est illégale et porte atteinte au droit international.

Le Comité international de la Croix-Rouge considère que le blocus de Gaza représente une sanction collective imposée à la population civile pour des actes dont elle ne porte aucune responsabilité, ce qui est une violation du droit international humanitaire.

En tant qu'organisations non gouvernementales, nous sommes témoins que les violations du droit international et du droit humanitaire rendent le conflit toujours plus inextricable et accroissent le ressentiment entre les deux peuples.



Les Palestiniens constatent une politique de « deux poids deux mesures » à leur égard. Alors que l'Union européenne avait suspendu ses relations diplomatiques et son aide à l'Autorité palestinienne suite à la victoire du Hamas aux élections législatives de 2006, ils considèrent que l'État israélien a toujours bénéficié d'une impunité totale malgré ses violations répétées du droit international. Beaucoup d'ONG israéliennes elles-mêmes considèrent que la communauté internationale doit effectuer davantage de pression sur le gouvernement israélien pour l'inciter à respecter ses engagements internationaux.

L'ensemble de ces constats nous poussent à interpeller les institutions européennes et la France, qui sont parties prenantes dans les négociations internationales. Il faut rappeler que l'Europe est un des principaux bailleurs de fonds des institutions de l'Autorité palestinienne qui ont fait l'objet de nombreuses destructions par l'armée israélienne. Et nous avons vu avec le vote de la France reconnaissant l'adhésion de la Palestine à l'Unesco en 2011, puis comme État observateur à l'ONU en 2012, à quel point notre pays peut jouer un rôle important. ■

C'est pourquoi nos organisations interpellent les autorités françaises et européennes, en coordination avec de nombreuses autres ONG européennes et françaises, depuis plusieurs années* :

- Pour qu'elles s'engagent activement en faveur du retrait israélien des territoires occupés, de la levée du blocus de Gaza, de la fin de la colonisation, des expropriations et des destructions de maisons en Cisjordanie et à Jérusalem-Est, qui sont des violations flagrantes du droit international et du droit humanitaire ;
- Pour qu'elles fassent preuve d'une plus grande transparence et réduisent leurs exportations croissantes d'armes et de technologies militaires vers Israël ;
- Pour qu'elles utilisent davantage les outils de négociation à leur disposition, en particulier l'accord d'association économique qui lie l'Union européenne à Israël, et qui est conditionné au respect des droits de l'Homme ;
- Pour qu'elles encouragent le processus de réconciliation interpalestinien.

*Voir le site de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine : plateforme-palestine.org



Khan Younés, *bande de Gaza*, octobre 2012. Spectacle des enfants lors du festival fêtant les 20 ans de l'association Culture et Pensée Libre. © Culture et Pensée Libre, octobre 2012

Des raisons d'espérer?

Parce que, là-bas, les acteurs locaux palestiniens et israéliens que nous soutenons continuent de s'engager à travers des projets qui favorisent le développement de la personne dans toutes ses dimensions et le vivre ensemble. Malgré une situation désespérante, ils trouvent dans leur action énergie et sens.

Après avoir cheminé avec lui, les pèlerins d'Emmaüs, qui se lamentent de la mort du Christ, le reconnaissent enfin. Alors leurs yeux s'ouvrirent, et ils le reconnurent, mais il disparut à leurs regards. Alors ils se dirent l'un à l'autre :

« Notre cœur n'était-il pas brûlant en nous, tandis qu'il nous parlait sur la route, et qu'il nous faisait comprendre les Écritures ? »

Luc 24, 34

« Quand les jeunes ouvrent leurs yeux, qu'ils commencent à questionner la réalité, qu'ils rencontrent ceux "de l'autre côté", quelque chose change et ne permet plus de revenir en arrière. » – Adi Maoz est directrice pédagogique de l'association mixte (arabe et juive) *Sadaka Reut* (amitié en arabe et en hébreu), qui, par la création d'espaces de rencontre et d'actions conjointes pour la paix, invite de jeunes juifs et arabes israéliens à promouvoir une société commune reconnaissant l'égalité civile, sociale et politique.

« Espérer veut dire être capable de voir Dieu au milieu de l'épreuve et d'agir avec son Esprit en nous. À partir de cette vision, nous puisons la force pour persévérer, survivre et nous efforcer de changer notre réalité. Espérer veut dire ne pas se résigner devant le mal, mais dire non à l'oppression et à l'humiliation, et continuer à résister au mal. » – Les signataires de l'appel des chrétiens palestiniens, le *Kairos*.¹⁴

¹⁴ Voir page 13.

¹⁵ « Bande de Gaza, une dignité assiégée. Des voix s'élèvent par-delà le blocus », un dossier de la CIDSE, 2010, Alliance internationale d'agences de développement catholiques, cidse.org

« J'avoue que je ne m'attendais pas au succès du vote en faveur de la reconnaissance de l'adhésion à part entière de la Palestine à l'Unesco le 31 octobre 2011. Et encore moins au oui de la France ! C'était vraiment une très bonne surprise. (...) Cette demande de reconnaissance fait partie de notre politique de lutte non violente pour attirer l'attention du monde sur les risques qu'encourt notre patrimoine du fait de l'occupation. » – Anwar Abu Eisheh, président de l'association d'échanges culturels Hébron-France, qui organise des activités linguistiques et culturelles dans la ville d'Hébron.

« La situation s'est beaucoup dégradée, mais j'enseigne toujours des valeurs de paix et de démocratie aux enfants. C'est cela qui continue à me donner de l'inspiration aujourd'hui. »¹⁵ – Miriam Zaquout, directrice de l'association Culture et Pensée libre, qui propose des animations et des activités culturelles aux femmes et aux enfants du sud de la bande de Gaza.

« Bien sûr le nombre de colons a doublé en Cisjordanie pendant le processus d'Oslo, bien sûr la situation a empiré sur le terrain, mais il faut garder l'espoir, sans quoi il ne nous reste que le désespoir. Notre message, c'est de rappeler que la paix est toujours possible. Renoncer et ne rien faire, c'est la mort. » – Rami Elhanan, Israélien, fait partie du « cercle des parents », qui réunit des familles israéliennes et palestiniennes qui, comme lui, ont perdu un enfant à cause du conflit. ■

PARTAGE :

Les chrétiens ont-ils, par leur foi en Christ ressuscité, une responsabilité dans la construction de la paix mondiale ?

Quel rôle pouvons-nous jouer ?

Et moi, comment puis-je m'engager ?

Une volontaire du programme d'accompagnement en Palestine et en Israël (EAPPI) du Conseil œcuménique des Églises raccompagne une écolière palestinienne chez elle pour la protéger des agressions des colons dans le centre-ville d'Hébron. eappi.org © EAPPI



Quelques pistes d'action

■ **S'informer.** Bien que le conflit israélo-palestinien soit omniprésent dans les médias, ses composantes sont pourtant souvent mal connues. Chercher à mieux comprendre la situation est une première étape avant tout engagement. Pour s'informer, de nombreux films, livres, sites Internet existent et permettent de mieux comprendre le conflit.

■ **Prier,** en particulier au moment de la Semaine œcuménique des Églises pour la Palestine, de Noël ou de Pâques. Il est aussi possible de relayer et organiser une réflexion autour du Kairos, le message des chrétiens palestiniens.

■ **Rejoindre les réseaux de solidarité** existants par le biais des associations et actions collectives : soirées d'information, actions de sensibilisation, signature de pétitions, interpellation d'élus locaux.

■ **Voyager autrement.** Visiter les communautés locales donne l'occasion de rencontrer des acteurs de paix et de contribuer à l'économie locale palestinienne. Témoigner au retour est une demande des acteurs locaux. Lors du Synode du Proche-Orient réuni en octobre 2011, les évêques de la région ont rappelé que *« le pèlerinage est l'occasion d'une catéchèse approfondie, par un retour aux sources. Il permet de découvrir la richesse des Églises d'Orient, de rencontrer et encourager les communautés chrétiennes locales, pierres vivantes de l'Église. »*

Message pour la paix

Extraits du message de la Semaine mondiale pour la paix en Palestine-Israël, une initiative du Conseil œcuménique des Églises.*

* oikoumene.org

Il est temps de stigmatiser la violence frappant les civils et de garantir que tous soient en sécurité. (...)

Il est temps que tous respectent les normes du droit international humanitaire et des droits humains.

Il est temps de partager Jérusalem, capitale de deux nations et cité sainte de trois religions.

Il est temps que musulmans, juifs et chrétiens soient libres de visiter leurs lieux saints. (...)

Il est temps d'honorer tous ceux qui ont souffert, Palestiniens et Israéliens.

Il est temps de tirer la leçon des injustices passées.

Il est temps de comprendre la colère qui gronde et d'en éliminer les causes.

Il est temps que ceux qui ont du sang sur les mains reconnaissent ce qu'ils ont fait.

Il est temps de susciter le pardon entre les communautés et de réparer ensemble la terre blessée.

Il est temps de marcher vers l'avenir en tant qu'êtres humains créés à l'image de Dieu.

Tous ceux qui sont en mesure de dire la vérité au pouvoir doivent la dire.

Tous ceux qui veulent rompre le silence entourant l'injustice doivent le rompre.

Tous ceux qui ont quelque chose à donner pour la paix doivent le donner.

Pour la Palestine, pour Israël, pour notre monde troublé, Il est temps pour la paix.



Avec le soutien des Chrétiens de la Méditerranée, de la Délégation catholique pour la coopération (DCC) et de l'Œuvre d'Orient.

